

# 1

## DES PARTIS POUR GÉRER LES AFFRONTEMENTS D'IDÉES

### *Les acteurs nécessaires de la démocratie*

Dans les Etats occidentaux, les partis politiques modernes apparaissent dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, en lien indirect avec l'affermissement des régimes parlementaires. Ils ont une préhistoire. De tout temps, la vie politique des nations s'est déroulée au rythme des luttes entre factions opposées. Mais les « clans » politiques d'autrefois ne possédaient pas l'organisation des partis actuels. Ils regroupaient ceux qui défendaient une cause commune et qui avaient réuni leurs forces afin d'atteindre l'objectif fixé et de faire respecter leurs intérêts. C'est avec la Révolution française que ces groupes furent dotés d'une existence mieux dessinée. On vit apparaître une gauche et une droite qui balisèrent dès lors le champ politique. Certains, tels les jacobins, se donnèrent une organisation conférant à leur action une efficacité au niveau national.

L'idée de parti s'est ainsi installée au sommet de la conduite des Etats et, en 1816, Benjamin Constant proposa l'une de ses premières définitions « officielles ». Il qualifia le parti de « réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique ». Au gré des vicissitudes des vies politiques de chaque pays, les partis étoffèrent leurs structures au fur et à mesure qu'ils disposèrent de libertés nouvelles, notamment la liberté d'association, et finirent par s'imposer comme le vecteur principal de l'action politique. Avec Paolo Pombeni, politologue de Bologne, on peut donc appeler parti « l'institution destinée à intervenir dans les processus de décision politique en se présentant comme canal de réglementation de l'obligation politique ».

Cette définition souligne bien le caractère de nécessité qui définit les partis politiques. Elle prend acte des particularités de l'action politique, qui ne peut être irriguée que par un certain type d'organisation. Ces structures doivent se montrer capables de codifier, ou de charpenter, les conflits d'opinion que suscite tout processus de décision et dérivant d'intérêts ou de convictions philosophiques opposés. C'est par cette activité que le parti revêt sa dimension «obligatoire», comme instrument spécialisé de la gestion des affrontements d'idées. Ainsi naissent les règles qui exerceront une influence directe sur la vie quotidienne des individus. Les partis se sont affirmés comme les seules courroies de transmission possibles entre la population et le pouvoir. Et une démocratie, qui se nourrit par définition de la pluralité des opinions, ne méritera son nom que si elle peut s'appuyer sur le travail d'un certain nombre de partis, tous en quête des solutions susceptibles d'orienter l'action politique vers le bien commun. L'efficacité d'un Etat se mesurera dès lors par la capacité des partis à collaborer ou à gérer au mieux leurs antagonismes, tout en représentant leurs intérêts respectifs.

### *Un domaine qui défie les chercheurs*

L'histoire des partis politiques suisses a rarement stimulé des études passionnées. Erich Gruner, avec son ouvrage en langue allemande paru en 1969 et réédité sept ans plus tard, a tenté de combler cette lacune et ses travaux demeurent fondamentaux. Ils n'ont pas eu l'honneur d'une traduction française. Dans son sillage, l'histoire des partis a commencé à se dévoiler peu à peu. Le conservatisme catholique a été largement étudié par Urs Altermatt et ses élèves, le parti socialiste a fait l'objet de quelques études, dont la plus ample a d'ailleurs été initiée par Gruner lui-même, dans les années 1980. Les partis les plus extrêmes, de gauche et de droite, ont été auscultés avec plus de zèle, alors que les partis libéral et radical, de même que les partis conservateurs protestants, ont été étudiés de façon ponctuelle. L'histoire des partis politiques suisses est donc encore largement à découvrir et les études de synthèse manquent cruellement.

On note toutefois aujourd'hui une prise de conscience, comme le montrent le numéro que la revue *Traverse* a consacré à ce problème en 2007 ou un ouvrage collectif édité à Paris par Oscar Mazzoleni et Hervé Rayner, *Les partis politiques : traditions et renouvellements*.

Il est vrai, tous les chercheurs l'ont mis en exergue, que la Suisse dresse en ce domaine une série d'obstacles décourageants. Par sa structure fédéraliste, la vie politique s'y joue avant tout dans les cantons. Les grandes structures nationales se constituent lentement et dépendent de leurs sections cantonales, elles-mêmes actrices d'histoires autonomes. Pour connaître la vie des partis suisses depuis les origines, il faudrait donc étudier en détail leur développement dans plus d'une vingtaine de contextes cantonaux : un travail de titan, d'autant que ce labour devrait être doublé d'une étude de la presse de chaque région, alors même que les tensions qui déchirent les partis nationaux reflètent souvent les divergences entre cantons ou entre sphères linguistiques.

L'analyse des partis suisses se complique encore du fait de la structure politique du pays. La Suisse est non seulement fédéraliste, mais elle accorde une place prépondérante aux armes de la démocratie directe, ou semi-directe pour être précis. Celle-ci, par nature, a tendance à déplacer la fonction des partis politiques. D'acteurs centraux des régimes de type parlementaire, où toute la vie politique gravite autour de l'espace clos que l'on appelle un Parlement, ils doivent endurer une confrontation permanente avec l'ensemble de la société civile qui, grâce à la démocratie directe, se confondra souvent avec la société politique au sens strict. Longtemps, les politologues ont déduit de cette position des partis, en quelque sorte excentrée, qu'ils étaient condamnés à une faiblesse éternelle, au profit des associations économiques, syndicales ou autres.

Par la liberté d'association, qui règne très tôt en Suisse, par l'atomisation fédéraliste de la vie politique helvétique, par la démocratie directe et par des élections à la proportionnelle, que l'on oublie trop souvent, les partis politiques n'ont certes pas le monopole de la garde du bon fonctionnement de nos institutions.

Mais dans les années 1960, le juriste Max Imboden a bien saisi la mission singulière des partis de son pays. Ceux-ci, à son avis, comme supports nécessaires de la démocratie, doivent apprendre à valoriser leur fonction originale qui est d'encadrer les élections et votations. Comme l'on dit en allemand, ce sont des *Abstimmungshelfer*. Et l'universitaire bâlois de déplorer que les partis suisses aient de la peine à admettre leur importance dans le contexte particulier d'une démocratie référendaire comme la nôtre. Notre exposé reviendra sur ces questions et tâchera de montrer que la présumée faiblesse des partis suisses doit être relativisée: la puissance des associations dans le processus politique est réelle mais n'a pas comme corollaire naturel l'insignifiance des partis. Comme Max Imboden l'affirmait, les partis, en Suisse, ont une position autre, *sui generis*.

Pour mener à bien ce travail en un si petit nombre de pages, nous nous concentrerons sur l'histoire «politique» des partis. Nous accorderons la priorité à leur fonction de groupement idéologique destiné à conquérir le pouvoir, ou à tout le moins à participer à son exercice. Faute d'études approfondies sur le milieu politique de chaque canton, il n'est pas possible aujourd'hui de proposer une vision tout à la fois globale et détaillée des formations cantonales dont émanent les partis nationaux; dès lors, le portrait, et donc l'évolution des partis suisses, ne peuvent être que partiels. Nous situerons donc l'histoire des partis dans le contexte de l'histoire de la Suisse, mais nous subordonnerons les événements qui l'ont scandée aux préoccupations partisans antagoniques. De même, les élections constitueront les étapes de l'ascension ou du déclin des partis, mais nous nous abstiendrons de livrer tous les chiffres et détails d'une histoire électorale de la Suisse. Enfin, nous ne traiterons qu'allusivement de la presse politique, bien qu'elle soit essentielle, et là aussi pour cause d'absence d'études fouillées de tous les cantons.

Le présent ouvrage se veut une synthèse, la première du genre en langue française, et s'appuie principalement sur la littérature existante, ainsi que sur les informations que nous avons glanées pour nos propres recherches. Mais répétons-le: une histoire

générale des partis politiques suisses ne pourra voir le jour qu'au moment où les histoires de chaque parti cantonal auront pu être disséquées, notamment à travers la presse partisane.